Département
Du Haut-Rhin

Arrondissement
MULHOUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 15 octobre 2026 à 20h

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à 20h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller.

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Raymonde SEILER, Alain MORILLON, Emmanuelle BONDUELLE, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, André BECK, Michel BOBIN, Elodie DEMARE, Anne-Sophie VAUTRAIN, Elodie GERUM, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration : Philippe HOERNER procuration à Emmanuelle BONDUELLE ; Guillaume POIMBOEUF procuration à Christian FRANTZ ; Nathalie HUCK procuration à Elodie DEMARE

Absents excusés sans procuration : Céline MANKOUR

En présence de : Catherine DENTZ, Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents : 11

Secrétaire de séance : Raymonde SEILER

Convocation du 9 octobre 2026

5. Renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 €
Offre du Crédit Mutuel

Pour couvrir des besoins en trésorerie correspondants aux travaux en cours, et en attendant le versement des subventions, il est proposé de renouveler la souscription à une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € pour une durée de 1 an.
Pour rappel, une ligne de trésorerie n'est utilisée qu'à hauteur des besoins, à un moment donné.

Le Crédit Mutuel a proposé :
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,90 points
- A titre d'information Euribor 3 mois de septembre 2026 : 2,6359 %
- Commission d'engagement : 0,10% du montant autorisé : 300 €
- Intérêts calculés prorata temporis sur la base exacte des montants utilisés / 360 jours
- Durée : 1 an, à partir du 01/11/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- autorise Monsieur le Maire à renouveler la souscription à une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € sur une durée d'un an, du 01/11/2026 au 31/10/2027 ;
- retient la proposition du Crédit Mutuel telle que décrite ci-dessus ;
- charge Monsieur le Maire de signer tout document y afférent.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ La secrétaire Raymonde SEILER

Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ
transmis à la sous-préfecture le 20/10/2026 - affiché le 20/10/2026